

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME SAVIGNY



5.5

NUANCIER COMMUNAL DE COULEURS

APPROBATION DU PLU

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12/11/2020

ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 12/06/2020 AU 18/07/2020

ARRÊT DU PLU

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 12/09/2019

MAÎTRE D'OEUVRE DU PLU

URBEO URBANISME | BIOTOPE ENVIRONNEMENT | DELSOL AVOCATS JURIDIQUE

| | |
|---|----------|
| INTRODUCTION | 3 |
| CHAPITRE 1 : COULEURS DE TOITURE | 4 |
| CHAPITRE 2 : COULEURS POUR LES FAÇADES | 6 |

Le nuancier chromatique communal cherche à harmoniser les teintes et couleurs des constructions sur le territoire de Savigny. Il reprend les principales teintes reconnues dans le village.

Le nuancier cherche à éviter la multiplication et la disparité des couleurs de façade mais aussi de toiture sur le territoire.

Il laisse cependant une grande liberté dans l'agencement des couleurs entre les façades et les éléments extérieurs : menuiseries et autres.

Le nuancier est composé de plusieurs couleurs référencées ci-après.

Il se base sur un référentiel reconnu internationalement : le RAL (*Reichsausschuss für Lieferbedingungen*), utilisé dans le domaine de la construction.

Le nuancier s'applique à tout nouveau projet de construction.

Lors de réhabilitation ou d'extension, il est suggéré de reprendre le nuancier ci-contre ou de respecter les couleurs originelles de la construction, notamment quand il s'agit de bâtiments inscrits dans un périmètre de protection du patrimoine.

Les prescriptions chromatiques portent sur :

- les toitures (chapitre 1)
- les façades (chapitre 2)

Nota Bene : Les pétitionnaires sont invités à se référer au nuancier RAL original pour obtenir une reproduction exacte des couleurs. L'impression des couleurs dans le présent dossier est en effet susceptible d'être altérée.

CHAPITRE 1

Couleurs de toiture



RAL 3012
BRUN CUIVRE



RAL 7005
GRIS SOURIS



RAL 8002
BRUN SIGNAL



RAL 7022
GRIS TERRE D'OMBRE



RAL 8004
BRUN CUIVRE



RAL 7031
GRIS BLEU



RAL 8012
BRUN ROUGE



RAL 5008
BLEU GRIS



RAL 8014
BRUN SEPIA



RAL 7043
GRIS CIRCULATION



RAL 8016
BRUN D'ACAJOU



RAL 7012
GRIS BASALTE



RAL 8025
BRUN PÂLE

CHAPITRE 2

Couleurs pour les façades

De manière traditionnelle, les couleurs de Savigny sont issues originellement des matériaux naturels ; les teintes des façades gravitent autour des gris colorés plutôt chaud. Les couleurs ne sont pas saturées et la clarté est souvent moyenne. L'époque contemporaine a vu se développer d'autres couleurs, notamment pour les équipements publics. Celles-ci ne sont pas reprises. Le nuancier de couleur ci-dessous ne s'applique qu'aux enduits et matériaux teints dans la masse. Les bardages (bois notamment) ne sont pas concernés par le nuancier).



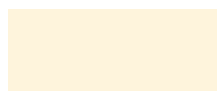
RAL 1001

BEIGE



RAL 7035

GRIS LÉGER



RAL 1013

BLANC PERLE



RAL 7038

GRIS AGATE



RAL 1014

IVOIRE



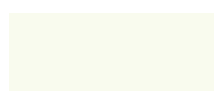
RAL 7047

TELEGRAU 4



RAL 1015

IVOIRE LÉGER



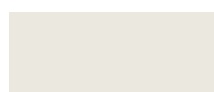
RAL 9001

CRÈME



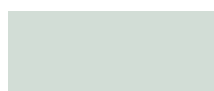
RAL 7044

GRIS SOIE



RAL 9002

BLANC GRIS



RAL 9018

BLANC PAPYRUS